

L'affaire du siècle (suite)

Prudence et perplexité ! Plus personne aujourd'hui ne s'aventure à donner son avis sur le « deuxième pilier » de l'AVS sans avoir soigneusement assuré ses arrières. Et pourtant, en décembre 1972 (il y a une année et demie déjà) le peuple suisse n'avait pas manifesté trop d'hésitations et le Conseil fédéral avait reçu un large appui populaire. Au début du mois de juillet, répondant au conseiller national Meizoz au sujet de la mise en place du deuxième pilier, le Conseil fédéral ne cachait pas son embarras: « A la suite de la consultation effectuée de novembre 1972 à mars 1973, certaines questions se sont révélées plus compliquées que prévu »... Le reste de la réponse? décevante et sybilline à l'avenant. Même embarras chez les commentateurs du projet de loi, sorti il y a quelques jours des tiroirs de la sous-commission adhoc, émanation de la grande commission fédérale sur l'AVS et l'assurance-invalidité.

Mais malgré les hésitations, il fallait bien poursuivre sur la lancée de 1972. Pour rester fidèle à la méthode de travail traditionnelle, on consulte ! Sur le même sujet, pratiquement, qu'il y a un an le Conseil fédéral sollicite l'avis des organisations concernées. De fait cette manœuvre de retardement, cette quête de l'alibi « démocratique », répond aux vœux de la droite conservatrice, soucieuse de donner au projet le label d'un blanc-seing majoritaire. Un label sans aucune signification du reste, puisque devant le parlement, auquel on aura ainsi « refilé la savonnette », s'affronteront des points de vue opposés et connus depuis des mois (le patronat ne manquera pas d'insister sur la primauté des cotisations).

Une procédure de consultation (publiera-t-on les avis recueillis?) inutile donc, réduite à n'être qu'un instrument dans le jeu politique de la droite; mais aussi une procédure de consultation néfaste: la mise sur pied du deuxième pilier se trouve inévitablement retardée, et ce retard est, comme par hasard, mis à profit par les caisses (1000 institu-

tions supplémentaires depuis fin 1972: c'est la ruée vers l'or !) pour réaliser l'« affaire du siècle ». Quant au contenu du projet, il appelle deux remarques fondamentales qui s'ajoutent à notre réticence face à la complication du système envisagé: — Sur le fond. Est instaurée la double primauté, cotisations et prestations. Un système acceptable en principe, mais dont les modalités sont si floues qu'elles en deviennent irrecevables. Qu'on en juge plutôt ! Les caisses existantes, et dont les bases financières seront reconnues sûres, pourront opter entre les deux primautés; elles ne manqueront pas de choisir les cotisations: inacceptable ! Cela sans compter qu'il reste aux caisses la possibilité de verser un capital au lieu de rentes échelonnées, éludant ainsi leur responsabilité en matière de compensation du renchérissement: inacceptable encore !

— Sur la forme. L'accent est mis sur la création d'une institution centrale dont la compétence portera à la fois sur les problèmes posés par la génération d'entrée, par le renchérissement et par les fiascos éventuels de caisses en faillite. Ici, de nouveau, le principe est intéressant, mais les lacunes pratiques évidentes: l'organisme central en question, malgré l'existence d'un comité paritaire, se trouvera dépourvu d'une quelconque influence sur la gestion de l'argent recueilli par le pool, une gestion qui reste ainsi l'apanage des assurances. On voit dès l'abord les limites d'une telle organisation: s'en trouveront accentuées, notamment, les disparités cantonales en matière d'investissements. Constaté la main-mise de la droite sur le processus d'élaboration du projet, constater l'insuffisance des dispositions prévues, sur le fond et sur la forme, constater enfin le retard inévitable de la mise sur pied du deuxième pilier, c'est appeler de ses vœux, nous l'avons déjà dit, une nouvelle initiative sur le sujet, qui tienne compte des expériences faites et permette la création de caisses de retraite vraiment populaires.

J.A. 1000 Lausanne

Hebdomadaire romand
N° 280 18 juillet 1974
Onzième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 33 francs
jusqu'à fin 1974 : 17 francs
1002 Lausanne, case 1047
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1

Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :

Gilbert Baechtold
Rudolf Berner
Jean-Daniel Delley

280

Domaine public

Dans quinze mois, les élections nationales

Combien d'électeurs se rendent-ils compte que nous sommes déjà entrés dans une période pré-électorale ? Le Conseil fédéral a fixé au 26 octobre 1975 les élections au Conseil national. Les « spécialistes » de la vie publique n'avaient pas attendu cette décision pour traiter la question.

Dans la revue mensuelle « Schweizer Monatshefte » (juillet), M. Richard Reich, directeur de la Société pour le développement de l'économie suisse, tente de discerner les thèmes qui domineront les campagnes des partis. Il en note deux très concrets: l'inflation et la croissance, avec des accentuations idéologiques, plus particulièrement à gauche.

De là, M. Reich émet un certain nombre de diagnostics et de pronostics. Il voit la politique sociale évoluer entre des besoins objectifs et des manœuvres électoralistes, la politique financière aller à l'impasse, avec en prime une vague en faveur d'un impôt sur la richesse.

Concernant la croissance, M. Reich souligne que sa critique est populaire, mais n'est pas monopolisée par la gauche: les nationalistes en profitent et, malgré leurs luttes intestines, sont capables de recueillir 10 à 15 % des suffrages; même les partis traditionnels admettent qu'il y a un problème, ce qui se traduit, notamment, par une réévaluation de la politique de construction des routes.

Pas de bouleversements

La conclusion de cette étude, brève mais qui permet de se faire une première idée des lignes de force de la position patronale ? M. Reich constate que le paysage politique des prochaines élections se dessine assez nettement. Les luttes de tendan-

ces au sein du Parti socialiste au cours de ses congrès n'empêchent pas de considérer que ce serait une véritable surprise si une « réidéologisation » s'étendait à toute la vie politique: nous allons vers une confrontation plus marquée, c'est indéniable, note M. Reich en substance; « mais malgré tout, l'année électorale 1975 ne devrait pas faire apparaître de modification du style politique. Si les indices ne nous trompent pas, nous approchons d'une année électorale qui restera, pour l'essentiel, dans le cadre habituel, aussi bien en ce qui concerne les sujets que les méthodes. »

La révolution aujourd'hui

— Dans le dernier supplément hebdomadaire de la « National Zeitung » (13.7.74), Jean Améry s'interroge, au long d'une importante étude qui ouvre le cahier du quotidien bâlois, sur l'avenir de la révolution. Et de s'appuyer à la fois sur les récentes publications du journaliste et philosophe français, Régis Debray, ancien compagnon de Che Guevara et actuel militant dévoué du Parti socialiste français, et sur l'expérience tragique de Salvador Allende, pour éclairer quelles sont aujourd'hui les conditions nécessaires et suffisantes à la mise en œuvre « révolutionnaire ». Un travail de synthèse intéressant, particulièrement dans un effort soutenu pour définir des termes galvaudés. A noter également, dans le même numéro de la « NZ », une note sur une enquête menée en Allemagne à propos de la presse régionale, devenue par la force des difficultés économiques inhérentes aux journaux, monopolistique.

A NOS ABONNÉS

Rappel ! DP paraît jusqu'à fin août au rythme bi-mensuel qui fut autrefois le sien. Les prochains numéros sortiront donc de presse les 1^{er}, 16 et 30 août.

Des travailleurs à bon compte

Les cris d'alarme, voire d'indignation, se multiplient ces dernières semaines: la femme qui travaille, en Suisse, est loin de bénéficier des mêmes conditions matérielles d'engagement que l'homme; et la question des salaires n'est qu'un volet des inégalités flagrantes que nous avons déjà relevées à maintes reprises dans ces colonnes.

Qu'il suffise de constater que les femmes mariées se trouvent confinées dans des professions subalternes ou réputées « féminines », surtout généralement sous-estimées: elles sont d'abord secrétaires et employées de bureau, vendeuses, concierges, ou encore commerçantes, plus rarement enseignantes ou infirmières; et plus de la moitié d'entre elles, tout en travaillant 40 heures et plus, gagnent moins de 1200 francs par mois (un salaire supérieur à 2000 francs est réservé à un petit 6 %, tandis qu'un salaire compris entre 400 et 800 francs est le lot de 17 % des travailleuses).

Cette situation choquante est connue depuis fort longtemps, même si la convention internationale du travail No 100 concernant l'égalité de rémunération des hommes et des femmes pour un travail de valeur égale a été votée dans notre pays il y a plus de vingt ans (la ratification par le Conseil fédéral était intervenue seulement en 1972, préparant une « entrée en vigueur » incroyablement tardive, puisque datant du 25 octobre 1973). Enquêtes et rapports voient le jour sur le sujet, tous plus accablants les uns que les autres, et concluant à l'urgence, non seulement de corriger les disparités salariales, de traitements et de conditions d'engagement, mais surtout de préparer le terrain à une véritable réhabilitation de la femme sur le « marché du travail ». Cela va, dans le cas de la femme mariée, par exemple, de la création de services collectifs qui soulageraient le couple dans son activité familiale, à la participation solidaire des deux sexes à l'éducation des enfants et au ménage; plus généralement encore, en ce qui

concerne la situation de la femme dans notre organisation sociale, les spécialistes mettent l'accent sur l'adaptation nécessaire de l'enseignement, qui devrait créer les conditions d'une égalité entre les sexes.

A l'évidence, ces vues sur les réformes sociales qu'implique une véritable égalité entre l'homme et la femme devront inspirer le législateur. Mais dans cette perspective, il est juste aussi de revenir de temps à autre à un exemple précis et concret, à des chiffres qui cernent sans équivoque le scandale.

Dernièrement, Richard Muller, vice-président de l'Union syndicale et secrétaire général de l'Union PTT, faisait le point de la situation dans le secteur public (on sait que dans l'économie privée, les écarts entre les salaires féminins et masculins sont patents) répondant ainsi à l'Office fédéral du personnel (lettre du 25 janvier 1974) qui constatait sans sourciller que l'on pouvait admettre que « la convention internationale 100 était appliquée dans l'administration fédérale ».

Un simple décompte révélait le fossé séparant la réalité de la théorie:

Soit le personnel fédéral réparti en trente-quatre classes de traitement, dont vingt-six classes dites ordinaires et sept échelons hors classe: une analyse des effectifs montre que jusqu'à la fin de 1972, aucune femme ne figurait dans l'un des sept échelons hors classe; depuis l'an dernier pourtant, une seule femme (sur un total de 19 277) est parvenue à l'échelon le plus bas des traitements hors classe, alors que 379 fonctionnaires masculins (total à: 125 295) sont répartis dans cette catégorie. En revanche, la proportion des femmes parmi le personnel attribué à la classe la plus basse est très forte: 350 sur un effectif global de 352; une catégorie presque exclusivement réservée aux femmes!

Des exemples (la « Lutte syndicale » en donnait dans son édition du 19 juin 1974) ?

Aux CFF, 96 femmes sont en 26e classe et aux PTT 178; dans ces deux entreprises, aucun

homme n'est classé à ce niveau. Aux PTT — qui occupent les deux tiers des femmes au service de la Confédération — les mieux payées sont en 5e classe. Aux CFF, qui emploient 2000 femmes, la promotion est limitée à la 9e classe. Elle est stoppée dès la 13e classe dans les arrondissements postaux (où l'on dénombre 4259 femmes). Parmi les 4589 femmes des arrondissements du téléphone, on compte une seule femme en 8e classe et une seule en 9e classe; trois autres figurent en 10e classe. Toutes les autres doivent se contenter d'un classement inférieur.

Richard Muller tente de discerner les origines de cette discrimination et en développe trois:

a) La rémunération insuffisante des femmes dans l'économie privée. Se référant aux conditions de travail faites aux femmes dans l'industrie privée, la Confédération s'est trouvée justifiée de maintenir les fonctionnaires féminines dans des catégories de très bas salaires (une vendeuse de magasin gagne encore moins que les femmes émargeant à la classe la plus basse).

b) Les structures d'âge. Les moins de vingt ans

constituent 4,2 % seulement du personnel de l'administration fédérale, mais la proportion des femmes de moins de vingt ans est de 23,1 %. D'où le pourcentage spécialement faible de femmes dans les classes moyennes.

c) Abandon de l'activité à la suite du mariage. Aux PTT, par exemple, la plupart des femmes qui se marient quittent l'administration: la durée de leur emploi ne dépasse pas trois ans en moyenne; dans ces conditions, les possibilités de promotion sont très limitées.

Toutes constatations qui, pour atténuer quelque peu la sévérité du diagnostic chiffré, n'en renvoient pas moins à l'importance de l'écart entre la teneur des principes en cause et leur mise en pratique. L'injustice d'une telle situation est du reste d'autant plus évidente lorsque l'on constate que sur l'ensemble de la population féminine suisse, plus du 22 % est formé de femmes seules, obligées donc pour la plupart de travailler et de subvenir ainsi totalement à leurs besoins: les chiffres reproduits ci-dessous parlent donc plus qu'une longue démonstration.

CLASSES D'AGE : 35 à 61 ANS ¹

Femmes					vivant seules
<i>Total</i>	<i>Célibataires</i>	<i>Mariées</i>	<i>Veuves</i>	<i>Séparées</i>	
884 000 ²	101 000	689 000	56 000	38 000	195 000
100 %	12 %	78 %	6 %	4 %	22 %
<i>Hommes</i>					
795 000	82 000	681 000	9 000	23 000	114 000
100 %	10 %	86 %	1 %	3 %	14 %

CLASSES D'AGE : EN DESSUS DE 62 ANS

Femmes					vivant seules
<i>Total</i>	<i>Célibataires</i>	<i>Mariées</i>	<i>Veuves</i>	<i>Séparées</i>	
499 000	84 000	200 000	196 000	19 000	299 000
100 %	17 %	40 %	39 %	4 %	60 %
<i>Hommes</i>					
356 000	36 000	260 000	52 000	8 000	96 000
100 %	10 %	73 %	15 %	2 %	27 %

¹ La limite de 61 ans a été choisie parce qu'elle marque l'entrée de la femme parmi les rentiers AVS.

² Tous les chiffres proviennent du recensement 1972 (ils ne comprennent que les Suisses).

La presse acculée au changement

Les journaux, une mauvaise affaire ? Même Springer, le colosse de la presse en République fédérale allemande (entre autres publications, « Bild Zeitung » — 4,3 millions d'exemplaires par jour — « Die Welt », quotidien lui aussi — 270 000 exemplaires, et les deux hebdomadaires, « Bild am Sonntag », 2,6 millions, et « Höre Zu », 3,8 millions) appelle au secours, et cherche, semble-t-il du sang neuf, en mettant sur le marché une partie des actions du groupe. A la clef de cette décision, selon « Stern », la hausse du papier, l'augmentation des salaires, et la baisse brutale du volume de la manne publicitaire qui assure d'ordinaire 60 % des recettes.

Et les offres reçues par Springer ne feraient que confirmer la dégringolade de la cote de la presse: les banques, pour le rachat du quart du groupe, ne proposent que 175 millions, ce qui porte la valeur totale de l'entreprise à 700 millions de DM, alors qu'elle était estimée il y a quatre ans à un milliard...

En Suisse, très longtemps discrets sur leurs problèmes, les journaux font de plus en plus état au grand jour de difficultés analogues. Depuis des mois, des colonnes entières sont consacrées à l'urgence des mesures de rationalisation, au caractère inévitable de l'adaptation du prix d'achat des publications au coût réel de leur fabrication. Et revient périodiquement sur le tapis la question de l'aide à la presse, dont l'urgence est justifiée de tous côtés par des articles sur l'escalade des frais d'impression et l'importance de la diversité de l'information dans notre pays.

Tout en se rendant partiellement à l'argumentation des éditeurs, M. Schürmann, en tant que membre de la commission d'experts qui étudie la question (et qui devrait rendre compte avant la fin de l'année), lançait pourtant récemment un sérieux avertissement aux futurs et éventuels bénéficiaires des subsides de la Confédération: « L'ai

le sentiment qu'aujourd'hui trop de milieux de presse attendent les mesures d'aide fédérale comme une panacée, dans l'idée qu'il ne leur restera ensuite qu'un modeste effort à fournir pour sauver leurs journaux ». Et plus précisément encore: « L'application des mesures prévues par cette loi présuppose que les intéressés auront au préalable accompli les efforts personnels et pris toutes les mesures d'entraide que l'on est en droit d'attendre d'eux, en particulier sur le plan de la rationalisation au sein de chaque entreprise et de la collaboration entre les entreprises de presse ».

Le pronostic de M. Schürmann

Le pronostic de l'expert fédéral ? Sous l'effet des pressions économiques de tous ordres, l'orientation de la presse helvétique semble double: une presse régionale « dominante », c'est-à-dire à forte tendance monopolistique, qui devrait être largement ouverte à la pluralité des informations et des opinions, face à une presse politique « nationale », ou tout au moins super-régionale.

L'enjeu pour le lecteur ? Bien sûr, à court terme, à quel niveau de tirage cette concentration prévisible fera son effet, et surtout de quelle façon les survivants assumeront leur position « dominante ». Mais, à la mesure des bouleversements prévisibles des techniques de l'information, il faut admettre que la presse, acculée à la « modernisation » par l'explosion des coûts, pourrait franchir d'autres étapes qui paraissaient inimaginables il y a peu;

des étapes, du reste, qui, par les investissements qu'elles impliquent, accéléreront inévitablement le processus de sélection économique des titres. Dans un article intitulé « Quand l'écrit sera télévisé », « Le Monde » (13.7.74) donnait un avant-goût de l'avenir possible des journaux: « Dans sa version classique, l'audio-visuel consacre la victoire de l'image et du son sur le texte écrit. La télévision, la radio, le disque, la bande dessinée éliminent en effet — ou du moins diminuent considérablement — le rôle de la lecture. Mais ce processus n'est pas irréversible. Les techniciens en effet viennent de mettre au point des systèmes qui, en amenant un texte écrit sur l'écran de télévision, risquent de tout remettre en cause. Qui ne serait tenté, par exemple, de recevoir chez lui, le texte de son journal sur le petit écran ? Pour tourner les pages, il suffira d'appuyer sur un bouton de commande. Il ne s'agit pas là d'une utopie. Des essais de transmission de ce genre auront lieu l'année prochaine en Grande-Bretagne. »

Cette vision de l'avenir, familière déjà aux spécialistes bouleversera encore davantage des données qui semblaient intangibles dans la période de prospérité de la presse. Aujourd'hui, même au titre de simple hypothèse de travail, elle impose une définition très ferme des droits et des devoirs de la presse et par-dessus tout, pas à pas, une extrême attention sur les signes avant-coureurs des bouleversements qui se préparent. Ci-dessous, quelques-uns des faits saillants et récents.

1. La mue de la grande dame

Le vent du changement souffle jusque dans les bureaux de la plus vénérable institution de la presse helvétique, la « Neue Zürcher Zeitung », un journal qui n'a que peu d'équivalents même sur le plan européen. La grande dame mue donc, et réduit le nombre de ses éditions: une seule par jour dès le début du mois d'octobre (ce nouveau

mode de parution — fabrication la nuit — provoquera quelques millions de dépenses supplémentaires qui seront probablement compensées par une augmentation du tarif des annonces).

Quelques points d'histoire, à titre de rappel. La « Neue Zürcher Zeitung » a été fondée en 1780; elle adoptait son titre actuel en 1821 au moment où elle paraissait trois fois par semaine. Elle est quotidienne depuis 1843, a connu deux éditions

par jour dès 1869 et trois éditions à partir de 1894. En 1969, elle est revenue à deux éditions par jour pour tenir compte de la réduction des prestations de la poste.

800 collaborateurs

Profitions de l'annonce de cette prochaine transformation pour feuilleter l'opuscule envoyé aux personnes contactées par une campagne de diffusion de ce journal. Une élégante et luxueuse brochure de vingt-quatre pages qui contient un article du rédacteur en chef sur « le caractère actuel d'un journal vieux de près de 200 ans », un texte sur l'histoire et la structure de la « NZZ » (800 collaborateurs dont 90 membres de la rédaction), les photos des rédacteurs responsables et les noms des autres membres de la rédaction, la justification de l'enracinement dans le sol national et de même qu'un tableau du réseau de correspondants dans le monde entier (le poste de Moscou était vacant au moment du tirage de la brochure); des indications sur les suppléments réguliers, sur le tirage, sur les lecteurs, des avis de lecteurs et deux articles: « La Suisse, un vestige ou un exemple ? » et « Zurich, la plus grande ville de Suisse » complètent la publication.

2. La Suisse romande, une cible intéressante

La publicité, souci numéro 1 des éditeurs, et des éditeurs romands en particulier, qui voient les ressources dans ce secteur (aussi) baisser à vue d'œil. Symptomatique est le thème développé par le magazine publicitaire, « Der Werber », qui vient de consacrer son numéro de mai/juin 1974 au marché romand. Sur la couverture: « L'expansion économique de la Suisse occidentale entre 1960 et 1970 a été très marquée. Mais l'évolution et les

particularités qui l'ont provoquée ont été, peut-être, trop peu observées... »

Un simple survol des titres montrera la ligne de l'argumentation !

Le numéro s'ouvre sur un extrait du livre de J.R. von Salis « Schwierige Schweiz » et consacré à l'importance historique de la Suisse occidentale, suivent une analyse chiffrée de la Suisse romande (démographie, secteurs d'activité, grandes entreprises, hôpitaux, écoles, etc.), une analyse des mentalités et stéréotypes des Romands et des Alémaniques (Jean Gilbert), un travail de M. Gautschi « Les habitudes d'achats des Romands sont-elles différentes de celles des Alémaniques ? » Les autres études sont consacrées à la publicité en Suisse romande, aux médias romands du point de vue du marketing, à l'utilisation des différents médias par les Romandes, à l'opinion du rédacteur en chef de « Meyers Modeblatt » sur sa sœur romande « La Femme d'aujourd'hui », à la soupe à l'oignon Knorr lancée en exclusivité en Suisse romande, aux particularités régionales du marché des cigarettes dans les deux principales parties linguistiques de la Suisse, à la consommation de médicaments en Suisse romande et au Tessin d'une part, à la Suisse alémanique d'autre part, à la formation de l'opinion publique (Öffentlichkeitsarbeit) en Suisse occidentale.

Il n'est pas question d'analyser plus en détail cette revue technique: notre marché doit donc intéresser les publicitaires alémaniques !

Citons pour terminer un passage de l'article de W. Bolliger, d'Euro-Advertising, de Lausanne, sur les médias: « 24-Heures », qui s'appelaient auparavant « Feuille d'Avis de Lausanne », a une certaine ressemblance avec le « Tagesanzeiger der Stadt Zürich » et une lointaine ressemblance avec le « Berner Stadtanzeiger » (une feuille quotidienne distribuée à Berne et qui ne contient que des avis officiels et des annonces - *Réd.*). En même temps, ce journal paraît apparenté à la « Tribune de Genève », qui elle-même, pour l'apparence, n'a pas seulement l'impression offset en commun avec le « Züri Leu ».

3. Un titre très demandé

Un journal qui passe de main en main, au point de connaître trois propriétaires en quelque trois ans: un phénomène qui est aussi le reflet de l'évolution actuelle de la presse.

En 1972, le conseiller national Andreas Brunner, né en 1923, d'origine zurichoise, domicilié à Zoug, achète la majorité des actions du quotidien « Luzerner Tagblatt » et de son édition zougoise « Zuger Tagblatt ». Il s'agissait, probablement, de sauver le quotidien radical de la Suisse centrale.

Le refus de Ringier

En 1974, Publicitas achète le paquet d'actions du conseiller national Brunner. Auparavant, ces actions avaient tout d'abord été offertes aux Editions Ringier, de Zofingue, déjà propriétaires du quotidien « Blick » et sur la place de Lucerne du principal quotidien local « Luzerner Neueste Nachrichten »; cette entreprise ne désirant plus acquérir de quotidien refusait. Mais il est assez symptomatique de constater que la crainte de créer un monopole sur la place de Lucerne ne semblait pas se manifester chez les vendeurs.

La question demeure aujourd'hui: que deviendra ce journal qui est la première expérience, en matière de presse, de Publicitas en tant qu'actionnaire majoritaire ?

Histoire mouvementée

L'épopée du « Luzerner Tagblatt » (123^e année de parution, plus ancien quotidien lucernois), n'est du reste qu'un épisode de la très mouvementée histoire des journaux depuis 1972 à Lucerne (où paraît aussi un moniteur catholique, quotidien centenaire, le « Vaterland »): avant l'entrée en lice de Publicitas, ce fut, chronologiquement, tout d'abord la disparition du quotidien socialiste « Innerschweizerische A.Z. »; puis le rachat, par Andreas Brunner, du « Luzerner Tagblatt »; vint ensuite le rachat de l'Imprimerie

● SUITE ET FIN DU TEXTE AU VERSO

La presse acculée au changement (suite)

Bucher, et par conséquent des « Luzerner Neueste Nachrichten » par Ringier.

Au chapitre publicité, qui pourrait devenir important vu le poids du nouveau propriétaire du « Luzerner Tagblatt », il est à noter que les quotidiens catholique et radical sont liés, depuis 1971, par une collaboration pour la partie publicitaire, qui est précisément affermée à Publicitas; jusqu'ici, les « Luzerner Neueste Nachrichten » ont conservé leur propre service d'acquisition.

4. Publicitas, un géant dans l'ombre

Si le marché de la publicité se tend, comme c'est prévisible, ces prochains mois, l'importance des

spécialistes en la matière ne peut que croître: Publicitas est, dans cette perspective, appelé à jouer un rôle croissant dans l'avenir de la presse helvétique. Il vaut la peine de rappeler quelques points de repères à propos de cette entreprise qui est, de loin, la plus grande société de publicité de Suisse.

Le règne du secret

Cerner l'identité économique de Publicitas n'est pas aisé, pour ne pas dire impossible! Sous le titre « Publicitas, Publizität unbekannt », le bi-hebdomadaire financier « Finanz und Wirtschaft » consacrait un article de son édition du 26 juin à l'entreprise lausannoise. Après une analyse des chiffres publiés dans le rapport annuel, suivait une

remarque sur l'absence totale de renseignements sur les participations de Publicitas. A la même époque, on apprenait l'acquisition de la majorité des actions du « Luzerner Tagblatt » et, par « Die Weltwoche » (No 26) que « Publicitas » était intéressé financièrement au lancement du nouveau quotidien italien « Il Giornale ».

Publicitas c'est, dans la liste des grandes entreprises suisses de la « Schweizerische Handelszeitung », le 42^e rang en 1974 (le 45^e l'année précédente), un chiffre d'affaires évalué à 437 millions et 1800 collaborateurs. Le capital actions est de 12 millions de francs et la capitalisation boursière au 24 juin 1974 était de près de 125 millions de francs.

Partout présents

En Suisse, Publicitas possède, selon la commission

L'illusion des subventions fédérales

Est-on assez convaincu que la presse se trouve, dans notre pays comme ailleurs du reste, dans une situation préoccupante? Les indices fournis ci-dessus ne sont que des maillons d'une longue chaîne de sujets de réflexion sur l'avenir des journaux. Nous aurons l'occasion de continuer cette enquête, mais il s'agit également de dépasser les diagnostics économiques (un journal est une entreprise qui subit les lois du marché).

Les restes d'une philosophie libérale

L'évolution actuelle de la presse (ses déboires, son influence de moins en moins grande, sa concentration de plus en plus manifeste) heurte des convictions que nous a léguées la philosophie libérale et qui tiennent en quelques axiomes bien connus: la formation de la volonté politique dépend de la libre existence de partis politiques et de journaux qui permettent d'exprimer des opi-

nions diverses; en bref, la liberté d'expression est un des fondements de la démocratie.

Or, que constatons-nous, au risque de choquer l'opinion? De plus en plus, l'image, voire l'imaginerie démocratique, se trouve en parfait divorce avec la réalité. Nous avons souvent montré ici, et c'est devenu un lieu commun, de quelle façon le parlement a été supplanté dans son rôle par les organisations professionnelles. La solution, on a cru la trouver dans le renforcement des partis politiques, notamment grâce à des subventions publiques. Le résultat n'a pas été, et de loin, convaincant jusqu'ici. Or voici que l'on tient le même raisonnement face à la crise de la presse: la disparition progressive des journaux-d'opinion, des organes de partis, met en émoi les penseurs bourgeois, et l'on envisage derechef de mettre sur pied un subventionnement des publications qui répondront au critères de la majorité. Peut-on attendre que dans ce cas l'idéal libéral sorte moins meurtri que dans l'autre?

Certains rétorqueront: disparition des idéologies et dépolitisation des masses expliquent le succès de la grande presse d'information. Renversons la proposition! Ne vivons-nous pas en pleine contradiction? Jamais les pouvoirs publics ne sont intervenus avec autant de poids dans la vie quotidienne des individus; jamais les choix, les options de base des autorités n'ont autant engagé l'avenir; au sens étymologique du terme la politique est omniprésente.

La frustration du citoyen

Mais parallèlement, le citoyen sent croître en lui un sentiment de frustration: les décisions sont prises dans des sphères qui lui échappent; états-majors de partis et directions d'organisations professionnelles négocient, hors de toute atteinte, des solutions à l'amiable. La politique est présente, mais comme une affaire technique; c'est l'efficacité qui doit primer; les partis sont devenus plutôt les détenteurs quadriennaux des voix électorales que les traducteurs d'une volonté populaire. Faut-

de cartels, des participations minoritaires à la SA de la « Tribune de Genève », à la Société de la « Gazette de Lausanne et Journal Suisse », à l'Imprimerie Moderne SA, à Sion (« Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais »), à Zollikofer & Co AG, à Saint-Gall (« St. Galler Tagblatt »), à AGEZET de Bâle, qui imprime la « National Zeitung », ainsi qu'à diverses imprimeries et entreprises de presse moins importantes et parmi elles la « Buchdruckerei Oberwallis », à Naters. Certaines de ces participations sont anciennes (« Tribune de Genève », 1930), d'autres sont plus récentes (« Gazette de Lausanne », 1953).

A propos de la proportion des actions détenues dans les différentes sociétés, la commission des cartels précise qu'elle a renoncé à leur publication, car Publicitas a fait valoir qu'il s'agissait de secrets d'affaires.

il dès lors s'étonner que les organes partisans se meurent? Ont-ils encore quelque chose à dire? On peut en douter. D'ailleurs, les grands journaux dits d'information, sont à ce point perméables que la droite ne devrait pas se plaindre. Prenez les chroniques communales, cantonales ou fédérales: dans la plupart des cas, des journaux bourgeois ne feraient pas mieux.

Le mythe de la diversité

Alors, maintenir une presse « diversifiée » à coups de subsides? Il faudrait d'abord faire la preuve de cette diversité... Comme l'aide aux partis, l'aide à la presse ne peut être qu'un emplâtre, qu'un écran destiné à camoufler la réalité, qu'une manière de faire survivre des illusions: une démocratie de concordance, de négociations et d'ententes au sommet, n'a pas besoin de la participation des citoyens, ni de l'expression publique d'opinions diverses; elle dépolitise, et les grands journaux, dans cette optique, font bien leur travail.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Entrer à l'Université grâce au dessin

Les baccalauréats sont terminés. On a pu déplorer dans certains cas les résultats médiocres de certains candidats qui se sont trouvés réussir par la grâce du dessin ou de la géographie. Et une fois de plus s'interroger sur la « démocratisation » des études, sur la « réforme » et sur certaines nouvelles méthodes d'enseignement. Sur la nécessité aussi de « serrer la vis » pour empêcher l'Université d'être submergée par des candidats insuffisamment doués ou insuffisamment « motivés », comme on aime à dire aujourd'hui.

A ce sujet, je lis dans l'intéressante étude de Jean-Pierre Descombes : « Intérêts et choix professionnels » (Delachaux et Niestlé 1971), ces lignes concernant la stabilité ou l'instabilité des intérêts professionnels chez les adolescents et les jeunes gens (p. 322-323) :

« A partir de quel âge, et dans quelle mesure les intérêts sont-ils stables chez les adolescents ? (...) Chez les préadolescents (de onze à quinze ans), seules certaines catégories d'intérêts paraissent assez stables (...); chez les adolescents, il semble qu'il faille attendre l'âge de dix-huit ou vingt ans pour atteindre une réelle stabilité des intérêts chez l'ensemble des sujets. »

Et d'ajouter, citant à l'appui de ses propres enquêtes, deux études américaines : « Les auteurs américains concluent (...) que l'examen des intérêts est utile dès le 9^e degré scolaire, mais que leur stabilité générale comporte assez d'exceptions pour que les conseils éducatifs basés sur eux, à l'école secondaire, doivent permettre la flexibilité des choix professionnels (et par conséquent le passage d'une section scolaire à une autre par un système de « classes passerelles » par exemple) ou alors une formation générale commune à tous les élèves jusqu'à l'âge de quinze ans (fin de la scolarité obligatoire) selon les principes du système scolaire suédois, dont s'est inspiré un projet de

réforme du « Conseil de la réforme et de la planification scolaire » du canton de Vaud. » Ces lignes me paraissent appeler deux remarques : — Il serait faux de vouloir rendre l'actuel système plus « sélectif » qu'il n'est, en d'autres termes de se montrer plus sévère, d'éliminer un plus grand nombre d'élèves de l'école secondaire : en effet, si nous n'avons pas l'assurance que nos bacheliers satisferont aux exigences des études dans lesquelles ils se lanceront, nous n'avons pas non plus l'assurance que ceux qui seraient éliminés par des exigences accrues auraient nécessairement été incapables de satisfaire à ces mêmes exigences... Les goûts, les motivations, et par suite l'ardeur au travail, le succès, etc., varient encore jusque vers « dix-huit ou vingt ans ». Et donc pas de « numerus clausus », pas d'examen d'entrée à l'Université.

— D'un autre côté, il semble aussi qu'on ne peut pas entrer tout à fait dans les vues de ceux qui proposent de laisser l'élève étudier ce qui lui plaît et prendre en mains lui-même sa formation. Du fait de cette même instabilité relative dans les goûts, il risquerait de découvrir trop tard qu'il a sacrifié telle branche essentielle à un choix professionnel fait tardivement.

J. C.

Verbois

Pour Verbois nucléaire
Sont nos démo-chrétiens.
Hissez le grand suaire !
Et vogue la galère
O Justes, hominiens.

Gilbert Trolliet

UNE NOUVELLE
DE GILBERT BAECHTOLD

La poupée

Un vieil homme nous guidait dans ce musée étrange. D'abord le long d'un mur couvert d'instruments de torture : chaînes, tiges, cercles, boules de forçats, puis à travers d'anciennes salles d'esclaves, qu'il éclairait à mesure que nous avançons. C'est là qu'il nous initia au monde damné du culte vaudou, caressant mille objets : arcs recourbés, cornes incrustées de coquillages et de miroirs, cannes de jonc, tableaux d'orgies, cadres entourant du tissu, dessins de cagouleurs au pied bot et la tête dans un sac. A vrai dire, après qu'il nous eut expliqué divers signes cabalistiques et présenté les personnages du culte, le sacrificateur du coq (Eribangando), le bourreau (Enkamina), le policier (Enekoboro), après qu'il eut

ouvert un cercueil et montré sur une momie des tatouages géométriques, nous confiant que dans le pays existait une secte de ce culte vaudou, je ne doutai plus qu'il en fût le chef.

A mes côtés, une jeune touriste voulait tout apprendre : si le blanc est le symbole de la mort, et le jaune celui de la vie, si les trois plumets coiffant les cagoules représentent bien la princesse, le dieu et le coq. Elle s'attarda dans la salle des travaux maléfiques, hypnotisée par deux poupées en jute, ces poupées qu'une sorcière allait poser au cimetière près d'une bougie pour que s'enflamme à son tour la femme désirée.

— Pourquoi dans un cimetière ? demanda la visiteuse.

— Parce que l'amour est à la base de la mort, répondit le guide, sortant d'une armoire une troisième poupée, géante, celle-là, avec des aiguilles plantées dans le cœur.

Je voulus toucher cette poupée. Après une hésitation, le vieux guide me la tendit.

* * *

A ce moment précis, je fus distrait par la jeune touriste qui, en toute innocence, remontait ses bas. Et, tout à coup, dans ma main, la poupée vaudou avec ses aiguilles plantées dans le cœur se mit à tressaillir. Je la lâchai, mais, tombée à terre, elle continua à bouger.

La jeune femme poussa un cri et le guide recula. J'avais eu le temps, moi, de voir une souris sortir du ventre de la poupée et filer entre mes jambes. Par terre, sur le sol noir, la poupée blanche semblait rire. Rire au spectacle de l'apprentie sorcière et du vieux prêtre vaudou, blottis l'un contre l'autre, haletants, à la fois friands de mystère et terrifiés par lui.

G. B.

POINT DE VUE

Ordures

Je ne vois qu'une solution intelligente : il faut saborder les stations d'incinération d'ordures et les vendre aux Patagoniens ! Et voici pourquoi.

Imaginez un peu que les habitants de La Chaux-de-Fonds et environs s'organisent et récupèrent, enfin, le papier.

Hé bien, ce serait la gabegie, et le directeur de la station d'incinération — laquelle répond au doux nom de CRIDOR — n'aurait plus qu'à se lancer dans le baseball professionnel ou l'organisation des pèlerinages à Fatima.

Les ordures haut-neuchâtelaises sont constituées, c'est de notoriété publique, à 50 % de vieux papier. Lequel papier, en brûlant dans les fours, produit quantité de chaleur, laquelle s'en va chauffer une poignée d'immeubles tellement mal isolés thermiquement que c'en est la comedia dell'arte.

Résultat de l'équation : récupération du papier = CRIDOR sur la paille...

(Et de toute manière, les résidus de combustion vont à la décharge qui se charge de les dégrader gratuitement).

C'est fou ce que c'est malin, les autorités.

Et vous comprenez maintenant pourquoi lesdites autorités n'ont pas du tout envie que s'organise sérieusement la récupération du vieux papier ! Et elles ont un secret espoir : balancez du papier dans les poubelles, bonnes gens, sinon nous passerons pour ce que nous sommes.

Moins de 10 % du papier est actuellement récupéré dans la région. Ce qui fait que 3000 tonnes dudit — au bas mot — partent vers une destination bien connue.

Ah ! c'est malin !

Et la récupération, et les décharges contrôlées — ou mieux, le compostage, c'est pour les chiens ?

Ce qui est récupérable doit et peut parfaitement être récupéré. C'est l'enfance de l'art.

C'est, de toute manière, moins cher, beaucoup moins cher, qu'une grossièreté comme une station d'incinération. Les matières organiques d'un côté, le récupérable de l'autre, cric crac, rien n'est perdu ou presque.

Hé bien non, bonnes gens, un processus naturel gratuit doit être remplacé par un procédé industriel fort cher parce que des experts ont dit que...

Si ça continue, je vais ressortir mon arc et mes flèches !

Bon. Allez, garçon, apportez-moi une bière. Et la dernière édition de « Compost Science »*, merci...

Gil Stauffer

* Compost Science — Journal of Waste Recycling ». Ed. Rodale Press, 33 East Minor Street, Emmaus Pennsylvania 18049. USA. C'est la bible du recyclage et du compostage. A faire lire dans toutes les chaumières et chancelleries.